

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 17515
Numéro SIREN : 534 133 947
Nom ou dénomination : BLACK CODE

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2019 sous le numéro de dépôt 97859

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 16-08-2019

N° DE DEPOT : 2019R097859

N° GESTION : 2011B17515

N° SIREN : 534133947

DENOMINATION : BLACK CODE

ADRESSE : 13 rue Vivienne 75002 Paris

DATE D'ACTE : 26-06-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination(s) de commissaire(s) aux comptes

BLACK CODE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 471.509,85 euros
Siège social : 13, rue Vivienne – 75002 Paris
RCS Paris 534 133 947
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 26 JUIN 2019**

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-six juin,
A 15 heures,

Les associés de la société Black Code (la « Société ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la Société sis 13, rue Vivienne – 75002 Paris, sur convocation du Président.

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

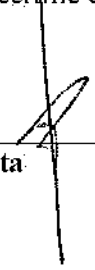
Confirmation du renouvellement du cabinet ACCEFI et de M. Jacques Parent en qualité respective de co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant

L'Assemblée Générale, statuant conformément aux règles de quorum et de majorité requises par les statuts, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, et contrairement à ce qui a été retranscrit par erreur dans le procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juin 2018,

confirme expressément par la présente avoir renouvelé les mandats du cabinet ACCEFI et de M. Jacques Parent en qualité respective de de co-commissaire aux comptes titulaire et co-commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 exercices, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Paris, le 27 juin 2019.
Pour extrait, certifié conforme à l'original.



Romain Costa
Président